



N°12

# L'ÉCHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la mairie de  
Franchesse

Décembre 2006

## Le Mot du Maire

L'an 6 de ce 21<sup>ème</sup> siècle s'achève et, au seuil du nouvel an, je ne manquerai pas à la tradition en formant des vœux d'espoir et de bonheur pour notre commune. Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux résidents qui ont choisi de s'installer parmi nous, et j'espère qu'ils seront toujours heureux d'avoir fait ce choix.

Au plan municipal, l'année 2006 se solde par une modification notable de notre environnement avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la traversée du bourg. Si les travaux n'étaient pas simples à exécuter, compte-tenu de l'étroitesse de la rue et de la densité de la circulation, les ouvriers ont fait preuve d'une grande compétence professionnelle et le résultat est plutôt appréciable. Cette touche d'esthétisme sera renforcée encore en 2007 car les services de l'Équipement procéderont à la réalisation d'un coulis sur la départementale 1. Sinon, la poursuite des travaux d'enfouissement des lignes est envisagée mais la 2ème tranche n'interviendra pas avant 2008.

Notre paysage a été également relativement transformé, route de Rouère, avec la construction des quatre pavillons HLM. Ces habitations sont en phase d'achèvement et les premiers locataires sont attendus pour le 1er avril. Les demandes locatives continuent d'arriver régulièrement en mairie et la municipalité aimerait bien construire d'autres logements, mais elle se heurte au problème du terrain et des divers réseaux à mettre en place, ce qui représente un investissement important. Nous avons encore quelques mois pour y réfléchir...

Pour le moment, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2007 vous apporte bonheur et santé, pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers !

## INFOS PRATIQUES

### ARTISANS

**Couvreur/Zingueur** : Jean-François DESTERNES

☎ 04 70 66 14 18

**Plombier/Chauffagiste/Couvreur/Electricien** :

SARL LAVIGNON ☎ 04 70 66 26 16

**Carreleur/Mosaïste** : Jean-Luc SARRAUD

☎ 04 70 67 18 37

### COMMERÇANTS

**Poissonnier** : Jérôme ESSEN, passage tous les jeudis vers 16h, place Pierre Brizon et Rue des Lanciers (devant chez Annie Serre)

**Plants de pommes de terre, aliments, engrais, phytos, semences, céréales et produits du sol.**

Etablissements JEUDY : ☎ 04 70 66 26 90

**Gaz** : SARL LAVIGNON ☎ 04 70 66 26 16

**Boulangerie/Pâtisserie** : Philippe LEGER

☎ 04 70 66 27 19

**Station-service, quincaillerie, journaux, tabac, épicerie, fruits et légumes, boucherie, charcuterie... :**

Annie SERRE ☎ 04 70 66 27 03

### RESTAURATION

**Auberge à la ferme - Le Chuchal - Christelle et Christophe PONTONNIER** ☎ 04 70 67 19 62

**Table d'hôtes sur demande** : Mme BLANCHARD et M. DORIATH ☎ 04 70 66 25 27

**Rendez-vous dimanche 7 janvier 2007 à 11 heures, à la salle des fêtes, pour une petite réception de nouvel an autour d'un verre de l'amitié.**

## TELETHON 2006

Organisatrice du téléthon dans notre cher pays des Lanciers, je tiens à remercier toutes les associations, l'école, nos commerçants, la commune, les bénévoles, notre auberge lancière "Le Chuchal" et surtout nos généreux donateurs. Le téléthon à Franchesse a permis par l'intermédiaire de vente de petits trains, de fabrication et vente de décors de Noël de récolter 400 Euros. Sans oublier notre vin chaud national et nos crêpes locales au terme de notre célèbre marche nocturne. Mais ne nous gargarisons pas dans nos petites bourgades le téléthon n'attire pas foule. Peut-être que le mois de décembre est déjà bien chargé.

Mais la France montre tout de même la qualité de sa mobilisation pour certaines de nos grandes causes (Téléthon, Sida, Restos du cœur...). Bien sûr l'Etat pourrait suppléer mais notre égoïsme deviendrait alors une raison d'état, c'est d'ailleurs par cette ouverture d'esprit qu'aujourd'hui le téléthon nous a permis d'avancer dans la recherche contre les myopathies. 20 ans de téléthon n'ont-ils pas permis plus d'humanité, plus de respect face au handicap ! Chaque pierre apporte solidarité à notre édifice alors d'avance merci et à l'année prochaine.

## LES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE

**Voeux du Maire** : 7 janvier

**Mardi-Gras** : 20 février

*Amicale Laïque*

**Commémoration de la fin des combats de la guerre**

**d' Algérie** : 19 Mars

*A.F.N.*

**Chasse aux oeufs** : 9 avril

*Comité des Fêtes*

**Exposition d'artistes locaux** : 28 et 29 avril

*Artistes locaux et Municipalité*

**Marché BIO et Nature** : 29 avril

*Municipalité*

**Commémoration de l'armistice du 8 mai**

**Chorale** : en juin

*Comité des Fêtes*

**Brocante** : 23 juin

*Coopérative scolaire*

**Colloque historique** : 24 juin

*Association des Amis de Pierre BRIZON*

**Concours de pétanque** : 3 août en nocturne

*A.S.F.*

**Fête patronale** : 3, 4, 5 et 6 août

*Comité des Fêtes*

**Feu d'artifice** : 6 août

*Comité des Fêtes*

**Exposition artistique** :

tous les week-end du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août

*Artistes locaux et Municipalité*

## ETAT CIVIL



### NAISSANCE

Irmine LAMBERT, née le 10 septembre, fille de  
Géraldine BRUN et de Renaud LAMBERT,  
domiciliés " Les Beugnants".

### MARIAGE



Céline MICAUD, domiciliée "La Mouillère" à Franchesse  
et David BOUGEROL, domicilié "lotissement Midi" à  
Ygrande, mariage célébré le 26 août.

### DECES

Alice CHEMINOT, née TSAVDARIS, domiciliée "Le  
Champ de Coulevre, décédée le 11 août.

Marie Thérèse GIRAUDET, née BALESTRERI,  
domiciliée "Les Quatre Vents", décédée le 12 octobre.

## UN ESPACE PRÉVENTION SANTÉ À LA CPAM DE L'ALLIER

Depuis ce début d'année, un Espace d'information sur la  
prévention et la santé a ouvert ses portes au public,  
8, Place Garibaldi à Moulins.

Quels services cet Espace Prévention offre-t-il ?

- \* Un centre documentaire-bibliothèque avec son coin  
lecture pour consulter ouvrages, revues, sur les  
grandes thématiques de prévention et de santé  
publique.
- \* Des vidéos, des CD-Rom, des DVD, des coffrets  
pédagogiques qui peuvent être visionnés sur place ou  
prêtés aux professionnels qui œuvrent dans la préven-  
tion et la santé .
- \* Un cyber-espace pour surfer sur des sites de préven-  
tion santé pré-sélectionnés.
- \* Un point téléphone pour contacter directement la  
plate-forme santé où des conseillers de l'Assurance  
Maladie renseignent sur l'offre de soins, les tarifs de  
consultations, le médecin traitant.
- \* Une borne de mise à jour de la carte Vitale.
- \* Des brochures, des dépliants, des affiches sur les  
thèmes des campagnes nationales (nutrition, tabac,  
alcool, bon usage des antibiotiques, vaccinations...) sont  
disponibles gratuitement.
- \* Un espace exposition où le public découvrira tout au  
long de l'année des expositions détaillées sur les  
thèmes de santé publique avec organisation d'anima-  
tions (conférences, ateliers).

Programme jusqu'à juillet 2007

Janvier/Février : le cancer

Mars/Avril : l'obésité

Mai/Juin : les risques chez la femme enceinte

L'Espace Prévention Santé est ouvert à tous :

Le lundi de 14h à 18h

Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 10h à 18h

**ENTRÉE GRATUITE**

Deux conseillères en promotion de la santé accueillent  
les visiteurs pour les orienter et répondre à leurs  
questions.

***N'hésitez pas à venir les rencontrer à l'Espace  
Prévention Santé.***



## LES ORDURES, C'EST CHER !

Eh! Oui! La collecte, le tri, le traitement des ordures et la gestion de la déchetterie ont un coût.

Actuellement, une étude est en cours sur les huit syndicats s'occupant des déchets dans le département sous l'égide du Conseil Général. Elle a pour but la recherche des moyens possibles pour optimiser et améliorer la gestion et le financement de ce service. De l'état de la situation actuelle, il faut savoir que chaque habitant de l'Allier produit en moyenne 385 kg d'ordures ménagères par an (plus d'un kilogramme par jour !)

Quant au coût, il est de 76,10 Euros par habitant en moyenne dans le département.

Pour notre SIROM, il se monte à 73,30 Euros/habitant, la fourchette allant de 54,30 à 83,40 Euros selon le syndicat. Toutefois, le service rendu n'est pas partout le même, la fréquence de ramassage va de trois fois par semaine en ville à une fois tous les quinze jours ailleurs, certains syndicats n'avaient pas encore de déchetterie à l'époque...par exemple.

Par contre, le coût de la tonne collectée est nettement plus élevé pour notre SIROM. Cela est dû essentiellement à l'habitat dispersé : une benne qui descend la rue d'Allier à Moulins entraîne moins de frais que notre camion qui parcourt plusieurs kilomètres entre deux bourgs (à tonnage collecté égal bien entendu).

Chaque année, l'élaboration du budget du syndicat est toujours un mauvais moment quand sont annoncées par exemple une augmentation du coût de la mise en décharge à Chézy et/ou celle du coût du tri de la COVED et/ou une nouvelle réglementation à respecter mais toujours onéreuse ou...

## ET QUAND LA COLONNE EST PLEINE ?

A qui cela n'est - il pas arrivé ? On arrive devant un des conteneurs du point propre et il est plein ! Des gros mots - du genre de ceux qui sont traduits par des petits dessins dans les bulles de B.D. pour ne pas avoir à les écrire- des gros mots donc traversent immédiatement l'esprit.

Il faut savoir que les conteneurs sont régulièrement vidés par un camion spécialement équipé venant du SICTOM de Chézy. Il fait une tournée qui l'amène à

chaque point propre du territoire où il charge soit le verre, soit les papiers ou le plastique. Il arrive parfois qu'un conteneur se remplisse plus vite que de coutume ou que la tournée soit décalée (jour férié). En été, surtout, la population de notre région augmente notablement (donc plus de verre par exemple) et les tournées sont un peu désorganisées en raison des congés. Et voilà, on se trouve avec un carton à décharger dans un conteneur plein. Le camion ne viendra pas hors tournée le vider spécialement : le coût en temps et en argent serait trop élevé. Que faire ?

- certains laissent leur apport au pied du conteneur, exhalant ainsi anonymement leur mauvaise humeur et étant persuadés de punir...qui au juste ? Ce n'est sûrement pas la bonne solution, c'est même la pire pour la propreté du site et on arriverait vite à approcher des conteneurs en slalomant parmi les tessons de bouteilles cassées.

- revenir une autre fois: c'est bien le diable si on la malchance de retrouver encore un conteneur plein.

- si nos déplacements nous amènent vers une autre commune, utiliser les conteneurs de cette dernière; les déchets n'ont pas de passeport et ils rejoignent tous le même camion.

## ET LES GROS DECHETS ?

Bien entendu les vieux réfrigérateurs, vieilles télévisions, vieux ordinateurs etc. ... sont repris à la déchetterie. En raison des composants qu'ils contiennent (plomb, mercure, cadmium, brome...), ce sont de véritables cadeaux empoisonnés. **A partir du 15 novembre, le prix d'achat de chacun de ces appareils neufs sera augmenté d'une "écotribution" allant de quelques centimes d'euros pour un téléphone portable à 13 euros pour un frigo. En contrepartie, le vendeur, qui doit faire partie d'une filière de récupération et de valorisation, doit vous le reprendre; beaucoup de magasins le font déjà.**

**Si, alors, vous l'apportez à la déchetterie, vous paierez deux fois; une en l'achetant et une 2ème fois par votre redevance !**

**SIROM : 04 70 66 43 60**

**CHAUFFEURS : 06 75 01 92 23**

**DECHETTERIE : 06 08 40 03 07**

## ECOLE

### Création d'emploi

Un poste d'ATSEM à temps non complet a été créé à compter du 16 août 2006 en remplacement du contrat aidé. Il est pourvu par Melle Delphine DARGES.

Prix du **repas enfant** : 1,80 Euros

Prix de la **garderie** : 1 Euro de l'heure

### Préau

C'est en septembre, avant de repartir au Sénégal, qu'Abdoulaye SECK de l'association BOKK BOGAGE installée à Saint Menoux, est venu terminer la magnifique fresque du préau commencée en juin .

## MAIRIE

### Achat d'un nouveau matériel informatique

comprenant un poste, un écran plat et une imprimante couleur pour un montant de 1236,88 Euros H.T et d'un nouveau photocopieur numérique au prix de 1720 Euros H.T.

## LOGEMENTS H.L.M.

Les 4 logements, bientôt achevés, seront habitables au 1<sup>er</sup> avril 2007. La commune n'a qu'une participation consultative, en la personne du Maire, dans le choix des locataires.

Ce projet, qui fut très long à se concrétiser, a débuté en 2001. A cette date-là, les énergies renouvelables étaient moins en vogue et nous pensons avoir fait un choix judicieux en demandant à l'Office d'HLM d'installer un chauffage géothermique (utilisant la chaleur de la terre).

Nous sommes moins ravis de devoir procéder à l'abattage de 2 chênes jugés dangereux par l'Office et d'un autre gênant le fonctionnement du chauffage.

## CIMETIÈRE COMMUNAL

Sept sépultures, constatées en état d'abandon, ayant plus de trente d'existence et dont la dernière inhumation remonte à plus de dix ans, ont été reprises au nom de la commune. Les terrains ainsi libérés pourront être remis en service.

## LOCATION DE LOGEMENTS

La mairie est régulièrement sollicitée pour des logements locatifs sur la commune. **Les propriétaires de locaux vacants sont donc invités à se faire connaître .**

## ECONOMIES D'ENERGIE

Un petit guide des économies d'énergie, édité par le SIEGA (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier) est disponible en mairie.

**Ma planète en tête "Agir responsable c'est mieux vivre ensemble "** : conseils malins pour économiser l'eau et l'énergie, connaître les étiquettes énergie des appareils électroménagers, calculer votre empreinte écologique, réfléchir à l'avenir de notre planète...

## RECUPERATION DES PLASTIQUES AGRICOLES RECYCLABLES

Cette **collecte gratuite** connaît un véritable succès et sera **reconduite en 2007.**

## COLLOQUE HISTORIQUE

**"Autour de Pierre BRIZON et des différentes formes de résistance à la guerre de 1914-1918".**

Ce colloque aura lieu à Franchesse, village natal de Pierre BRIZON, le 24 juin 2007.

## AMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES

Le vieux réfrigérateur est remplacé par une armoire frigorifique de même taille que celle déjà en place. Pour faciliter le nettoyage, elle est posée sur un socle à roulettes.

Montant de l'achat : 1 379,70 euros H.T.

Des casiers de lavage supplémentaires pour le lave vaisselle ont également été achetés.

Un placard aménagé du côté du vestiaire va permettre un rangement efficace de l'entrée de la cuisine.

## REPAS DU CCAS

C'est une cinquantaine de personnes de plus de 65 ans qui se sont retrouvées le 7 octobre dernier, lors du traditionnel déjeuner offert par le C.C.A.S.

Si le repas préparé par Eric BOUCHON et les membres de la commission, a fait le plaisir des papilles, c'est surtout la joie et la bonne humeur qui ont dominé. Les chanteurs(euses) et conteurs(euses) ont su créer une ambiance particulière d'amitié et de gaieté et tous les participants ont bien promis de se retrouver l'an prochain avec un nouveau répertoire.

Merci à toute l'équipe du C.C.A.S.

## STADE

Un luminaire a été installé à l'entrée du stade pour sécuriser l'arrivée et le départ du parking.

## PEINTURE

Les volets et fenêtres de l'ancien presbytère ont été repeints par l'employé communal. Le choix de la couleur s'est porté sur une teinte beaucoup employée dans le bourg, créant ainsi une unité. Il est prévu de refaire prochainement ceux du bâtiment hébergeant la Mairie et la salle des Fêtes.

## ISOLATION

Dans un souci d'amélioration du confort et de réalisation d'économies d'énergie, le conseil a décidé de faire procéder à l'isolation des fenêtres des logements de l'école et de l'ancien presbytère.

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Un nouveau contrat a été signé avec la CEE pour la mise à disposition de 2 motifs lumineux en traversée de rue, 2 motifs sur poteaux, un blason des Lanciers et 2 décorations de lanternes, moyennant un forfait annuel de 1082,38 euros TTC.

## FLEURISSEMENT

Après plusieurs années d'efforts nous avons décidé d'inscrire la commune au concours des villages fleuris. **Le prix spécial de la 1<sup>ère</sup> participation** nous a été remis le 8 décembre par le Conseil général. **Merci à toutes les personnes qui nous aident**. Nous organiserons en 2007, le concours des maisons fleuries. Une commission sera chargée de repérer les plus beaux fleurissements visibles de la voie publique. **Nous comptons sur votre participation.** *Les personnes qui ne souhaiteraient pas participer à ce concours devront le faire savoir en mairie.*

## Franchise 2018

Lancier depuis une dizaine d'années, attaché à la campagne, passionné par notre nature bocagère, je rêve parfois à 2018.

Cette belle année 2018, printemps sain, petite sécheresse au mois d'août, beaucoup d'eau en septembre, le grand bonheur de nos paysans.

2018 année charnière pour nos commerces locaux, le champion a fermé, maintenant on va chez Edouard, c'est lui le moins loin !

Heureusement, la commune a acheté un distributeur de pain congelé, le nec plus ultra pour les soirées improvisées.

C'est tout de même agréable d'aller flirter sur la déviation de Moulins le dimanche matin pour revenir amoureuxment avec un bouquet de roses le jour de la Saint Valentin.

2018, on a perdu le 11 novembre, faute de poilus, mais par bonheur on a gardé la fête des amoureux.

Alors chers Lanciers, n'attendons pas 2018 pour nous rendre compte que nous sommes fait d'amour. Profitons du souffle campagnard pour faire vivre et pérenniser nos commerces locaux.

### ONT COLLABORÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :

**C.P.A.M.** page 2

André **DESPRET** : pages 6 et 7

Corinne **GAUJOUR**, "Téléthon" : page 1

Jean-Marie **GAUJOUR**, "Franchise 2018" : page 5

**Les enfants de l'école maternelle** : page 8

**Nord Bocage** page 9

**S.I.R.O.M.** de Lurcy-Lévis page 3

Gérard **VERNIS** "Le mot du Maire" page 1 et "Repas du CCAS" page 4

Valérie **VERNISSE** " Les ch'tites Canailles" page 9

Isabelle **VILLE** : Impression en mairie

Isabelle **DESURIER** : rédaction des autres articles et mise en page

## Tribune libre

Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à le donner sur ce coupon-réponse à déposer en mairie. Merci

Nom, Prénom, Adresse (facultatif) .....

Remarques, suggestions, questions, demande d'information

.....  
.....  
.....  
.....

POUR IMAGINER LA VIE À FRANCHESSE...EN 1906

**Piéton municipal:**

Après la démission de M. GIRAUD l'an dernier et un léger litige avec l'administration des Postes (1), M. Antoine COGNET a été nommé à la fonction de piéton municipal - on dit aussi porteur de dépêches (ou télégrammes) - Le fil télégraphique reliant son domicile au bureau de poste doit donc être déplacé (ce fil permettait au receveur d'avertir M. COGNET par une sonnette qu'il y avait un télégramme à distribuer). Le devis se monte à 32,51 F mais M. COGNET offre une participation de 10 F (2).

**Affaires militaires :**

Comme chaque année, le conseil doit se prononcer sur les demandes de dispense d'un an de service militaire (sur 3 ans !) pour des jeunes dont l'absence serait trop préjudiciable à leur famille. Un avis favorable est donc donné pour trois conscrits de la classe 1905, l'un d'une famille de 10 enfants, un autre d'une famille de 6 enfants et pour le troisième, en raison de la situation très malheureuse de la mère (père décédé sans doute) qui doit élever une famille nombreuse.

Huit réservistes ayant effectué des périodes militaires de 28 jours pour les uns, 13 jours pour les autres se voient attribuer des secours du Département et de la commune selon leur situation de famille ( de 3,60 F à 11,50 F).

**Recensement :**

Le recensement de la population doit être effectué à partir du 4 mars. Le conseil vote la somme de 100F allouée comme indemnité aux agents chargés de ce travail (3).

**Catastrophe de COURRIERES ( Pas de Calais)**

Suite à une circulaire de M. le Préfet du 15 mars, le conseil vote la somme de 50 F en faveur des familles "des infortunés mineurs morts au champ d'honneur du travail ". (4)

**A la Poste :**

Considérant que les tournées des deux facteurs sont excessivement pénibles et que le nombre d'objets à distribuer devient de plus en plus important et surtout que pendant une partie de l'année, les chemins sont dans un très mauvais état étant donné la nature du sol, surtout dans la partie sud - est de la

commune, le conseil émet le vœu qu'un poste de facteur auxiliaire soit créé au bureau de poste de Franchesse. Il prie M. le Préfet et M. le Député de bien vouloir appuyer cette demande de "leur haute influence auprès de l' Administration des Postes". Est aussi renouvelé le vœu déjà exprimé les années précédentes que le bureau de Franchesse soit transformé en bureau de recettes de plein exercice ( au lieu de facteur-receveur).

**Budget :**

Le compte administratif et le compte de gestion du percepteur pour 1905 sont arrêtés à la somme de 11 516,37 F en recettes et à 10 709 F en dépenses. Le budget 1907 est équilibré à la somme de 10 640 F. En plus, un total de 55,12 centimes additionnels est voté (salaire des gardes - champêtres, chauffage des classes, entretien des maisons d'école, assistance médicale, assistance aux vieillards, infirmes et incurables, entretien des chemins...) ces diverses dépenses faisant l'objet d'une imposition supplémentaire.

**Taxe vicinale**

Sur proposition de M. BOUDET, le conseil accepte de voter une taxe vicinale en remplacement des trois journées de prestation. En 1907, cette taxe devra rapporter la somme de 4 503 F.

Toutefois, si j'ai bien compris, les intéressés devaient avoir le choix entre payer la taxe ou effectuer des travaux en nature, puisque le tarif suivant était établi:

**travaux à la tâche :** extraction de pierres ou ramassage : 1 F le m<sup>3</sup>, cassage des pierres : 2,50 F le m<sup>3</sup>, curage des fossés : 0,04 F le mètre linéaire, ouverture de fossés neufs : 0,2 F le mètre linéaire.

**transport de matériaux :**

distance de 0 à 1 km,  
le m<sup>3</sup> chargé 0,70 F et non chargé 0,45 F  
distance de 1 à 2 km,  
le m<sup>3</sup> chargé 1,25 F et non chargé 1 F  
distance de 2 à 3 km,  
le m<sup>3</sup> chargé 1,80 F et non chargé 1,55 F  
distance de 3 à 4 km,  
le m<sup>3</sup> chargé 2,20 F et non chargé 1,95 F  
distance de 4 à 5 km,  
le m<sup>3</sup> chargé 2,80 F et non chargé 2,35 F

(le 2<sup>ème</sup> tarif correspond vraisemblablement à la location de l'attelage de la ferme et à sa conduite, le chargement étant effectué par d'autres ouvriers)

Une troisième clause a été refusée par la préfecture (sans explication portée) : l'heure d'ouvrier était fixée à 0,20 F et la journée de 8 h à 1,60 F.

#### Pétition :

Le conseil accepte la pétition des ouvriers syndiqués de la commune de Franchesse présentée par l'intermédiaire de M. LAFAIT. La commune emploie souvent des ouvriers sans travail pour l'entretien de ses chemins. Ils demandent que la journée de travail soit payée 2 F du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février et 2,50 F du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre. Le cassage de la pierre continuera à être payé 2,50 F le m<sup>3</sup>.

#### Litige :

Le propriétaire du domaine de La Mouillère a fait abattre un chêne. Or, d'après les conseillers, il semble qu'il ait outrepassé ses droits car ce chêne se trouvait à au moins 4 m de la haie de sa propriété. En conséquence, le conseil décide que le bois de cet abattage deviendra propriété de la commune et que le propriétaire devra verser 30 F pour les pauvres de la commune. Bien entendu, le propriétaire a refusé cette décision. Ce sera donc le juge de paix (5) qui tranchera le litige en conciliation après s'être rendu sur les lieux avec une commission du conseil pour se rendre compte de la place qu'occupait le chêne. Affaire à suivre l'an prochain !

#### Inspection de l'abattoir :

Un arrêté du 22 juin pris par M. Le Préfet concerne l'inspection des abattoirs et tueries particulières. Une convention est donc prise avec M. GIRAUDET, seul boucher à Franchesse. Il versera annuellement la somme de 400 F dans la caisse du receveur municipal, somme qui sera partagée par moitié, entre M. RONDREUX vétérinaire - inspecteur à Bourbon et M. Aimé BOSQUET, marqueur, à charge pour eux de payer les frais de registres, d'estampille et de dénaturation de la viande saisie.

#### A l'église :

. **dissolution du conseil de Fabrique** : suite aux lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat (6), le Conseil de Fabrique sera supprimé à partir du 11 décembre. Lors de la dernière réunion du 2 décembre, les membres s'élèvent encore une fois contre l'infâme loi de 1905 et de l'évolution consécutive de la situation (l'inventaire- NDA). M. le Curé fait alors lecture d'une lettre de

Mgr LOBBEDEVY, nouvel évêque de Moulins (7) retraçant tous les services et aides que les fabriques apportaient aux prêtres et à la gestion des biens des paroisses. M. le Curé SOULIER demande aux membres de garder leur place d'honneur dans le banc d'œuvre à l'église, avant de donner la composition de la Fabrique lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion du 3 février 1811 : MM. Jean-Joseph RENAUD, président, Pierre MOREAU, trésorier, Charles-Nicolas Honoré MOITIE, secrétaire, Jean-Baptiste TRIOULER, curé, Jean-Baptiste TORTEL, maire, Jean-Baptiste MAUPLIN et Gilbert NORD et celle lors de sa dernière réunion : MM. Ernest LACOUTURE, président, Philibert FOUCAUD, trésorier, Jacques BERTHET secrétaire, Nicolas SOULIER, curé, Louis JAMET, maire, Georges BERTHOMMIER et Ernest DUBALAIS, membres.

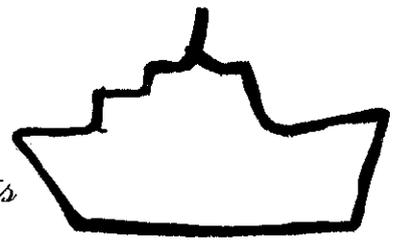
. **séquestre** : La Fabrique n'en n'étant plus responsable et le Saint - Siège s'étant opposé à la constitution d'associations culturelles pour remplacer, les biens de l'église et de la sacristie sont mises sous séquestre le 15 décembre.

#### Presbytère :

Le 23 décembre, le curé fait la location du presbytère jusqu'au 11 novembre 1907 pour la somme de 90 F, impôts en sus.

#### Notes :

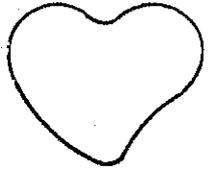
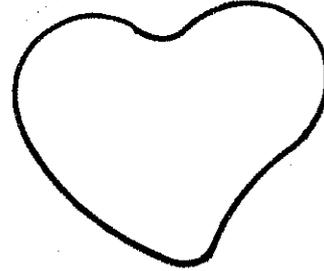
- 1) voir *Echo des Lanciers* N° 10
- 2) Pour comparer, il faut savoir que 1 F de 1906 vaut 3,61753 euros de 2004
- 3) Ce recensement a donné les résultats suivants : 274 habitants au bourg et 919 dans la campagne soit un total de 1193 habitants !  
Sans commentaires !  
Notons quand même que la commune comptait 1236 habitants au recensement précédent de 1901 et que la population était loin des 1385 habitants en 1886, vingt ans auparavant.
- 4) Le 10 mars 1906, une explosion, puis une inflammation de poussières de charbon provoque la mort immédiate de 1099 mineurs (et peut être plus) de la compagnie de COURRIERES ( Pas de Calais). Seuls 24 survivants ressortiront des entrailles de la terre vingt jours plus tard.
- 5) Le juge de paix, voir *Echo des Lanciers* N° 10.
- 6) *Echo des Lanciers* N° 10 et 11.
- 7) Cette année-là, Mgr LOBBEDEVY a remplacé Mgr DUBOURG promu archevêque de Rennes, à la tête du diocèse de Moulins.



*Sortie dans le petit chemin des quatre vents  
On a colorié des papillons, des coccinelles, des escargots, des vers  
de terre. On a pris des petits fruits, des feuilles et de la terre.  
On a appuyé et ça devient des couleurs mais avec de la  
mousse ça ne marchait pas pour colorier. On a trouvé un  
chapeau de gland et on peut siffler avec. Arnaud Bayle  
nous a donné des petites cartes et il fallait retrouver les choses  
qui étaient dessus.  
On a dit bonjour aux oiseaux.*



*On a dit bonjour aux oiseaux.*



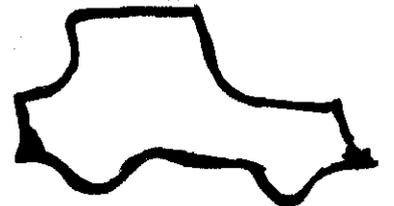
### RECETTE DE PÂTE À MODELER

#### Ingrédients:

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| 2 verres de farine  | 1 verre de sel fin          |
| 2 verres d'eau  | 2 cuillères à soupe d'huile |
| 2 cuillères à café d'acide citrique(en pharmacie)                         |                             |
| 1 noix de colorant alimentaire (au rayon pâtisserie des grandes surfaces) |                             |

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole;  
Faire chauffer à feu moyen jusqu'à ce que la pâte se détache, puis malaxer à  
la main sur la table.  
Conserver dans des pots étanches.

Elle n'est pas dure et on peut faire plein de choses avec : des  
bonhommes, des fleurs, des escargots, des coccinelles, des spaghetti...





« Les  
Ch'tites  
Canailles »  
Halte-  
garderie  
itinérante

- Ludothèque - Relais Assistantes  
Maternelles

Créée en 2003 par des mamans du bocage qui voulaient offrir à leurs enfants des activités différentes et disposer ainsi d'un peu de temps pour faire des courses, aller chez le coiffeur ou tout simplement se reposer, la halte-garderie itinérante offre aux enfants de 3 mois à 6 ans tout un panel d'activités dans un environnement chaleureux et professionnel.

Jeux, ateliers d'éveil, orientation donnée vers la découverte du multimédia et de la musique et temps de goûter rythment la journée.

Valérie, Sabine et Pierrick vous accueillent au sein de la halte-garderie itinérante un mardi après-midi par mois (de 13h30 à 19h00) et un mercredi matin par mois (de 9h00 à 12h00) à la salle polyvalente de Franchesse. Les dates et lieux de passage sont fixés plusieurs mois à l'avance et sont disponibles en Mairie et sur demande.

**Conditions d'inscription** : adhésion de 7 euros pour les familles habitant la commune + un tarif horaire par enfant calculé en fonction des revenus et suivant un barème CNAF.

Pour les enfants de plus de 4 ans, le tarif est de 1 euro de l'heure.

**Documents nécessaires** : livret de famille, photocopie de la feuille d'imposition 2005, carnet de santé de l'enfant et numéro allocataire CAF ou MSA.

Pour tout contact : Les Ch'tites Canailles - Mairie - 03160 Saint Aubin le Monial  
06 64 15 03 16

Le Relais Assistantes Maternelles est ouvert aux parents et assistantes maternelles de Franchesse. Il permet de mettre en relation des parents à la recherche d'une assistante maternelle, de donner des renseignements en ce qui concerne les contrats de travail et joue un rôle de médiation.

Pour tout renseignement, même numéro :  
**06 64 15 03 16.**

Prochains passages dans la commune :

- mardi 2 janvier de 14 h à 19 h
- mercredi 17 janvier de 9 h à 12 h
- mardi 30 janvier de 14 h à 19 h
- mercredi 14 février de 9 h à 12 h
- mardi 27 février de 14 h à 19 h

**N'hésitez pas à aller rencontrer l'équipe  
éducative !**

**Nord Bocage :**  
**une association de proximité à votre service**

Son but : mise à disposition de personnel en entreprise ou chez des particuliers.

Un empêchement, un salarié en maladie ou en congés, pas le temps de tout faire seul, besoin d'un coup de main ! **NORD BOCAGE EST LÀ !**

Un **coup de fil** au 04 70 67 85 59

**Fax** : 04 70 67 86 42

**e-mail** : [air.nordbocage@orange.fr](mailto:air.nordbocage@orange.fr)

Une visite

au **siège social** : 1, Boulevard Gambetta  
03320 LURCY-LEVIS

aux **permanences** :

le lundi matin : à la mission locale de Bourbon  
l'Archambault

le mardi après-midi : à la mairie d'Ainay le  
Château

le jeudi matin : à la mairie de Cérilly

le jeudi après-midi : à l'espace 35 de Sancoins

Nord Bocage aide les demandeurs d'emplois à retrouver une identité sociale par le biais de mise à disposition et les conseille dans leurs démarches de recherche d'emploi (création de CV, aide à la mise en rédaction de lettre de motivation, recherche sur internet).

En 2007, les électeurs seront appelés à se rendre aux urnes les **22 avril** et **6 mai** pour les **élections présidentielles**; les **10 et 17 juin** pour les **législatives**. Ci-dessous un tableau récapitulatif pour y voir un peu plus clair.

Elections...	Pour élire ...	Durée du mandat	Mode d'élection	Mode de scrutin
Municipales	Les <b>Conseillers Municipaux</b> (11 à Franchesse), qui à leur tour, élisent le maire et ses adjoins	6 ans	Suffrage Universel  Direct	Majoritaire et  proportionnel
Cantoniales <i>Le Conseil Général est renouvelé par moitié tous les 3 ans</i>	Les <b>Conseillers Généraux</b> du département, qui élisent à leur tour, pour 3 ans, un Président.	6 ans	Suffrage Universel  Direct	Uninominal Majoritaire à 2 tours, à raison d'un conseiller par canton
Régionales	Les <b>Conseillers Régionaux</b> qui élisent à leur tour un président pour 6 ans	6 ans	Suffrage Universel  Direct	Proportionnel
Législatives	les <b>577 députés</b> à raison d'un député par circonscription législative	5 ans	Suffrage Universel  Direct	Majoritaire
Sénatoriales  <i>Le sénat est renouvelé par tiers tous les 3 ans.</i>	les <b>321 sénateurs</b>	9 ans	Suffrage Universel Indirect Les électeurs sont : les députés, les conseillers régionaux, les conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux	Majoritaire à 2 tours ou représentation proportionnelle selon le nombre de sénateurs à élire dans le département
Présidentielles	le <b>Président de la République</b>	5 ans	Suffrage Universel  Direct	Uninominal Majoritaire à 2 tours
Européennes	<b>78</b> représentants français, sur 669 <b>députés européens</b> , au Parlement Européen de Strasbourg.	5 ans	Suffrage Universel  Direct	Liste à un seul tour, à la représentation proportionnelle